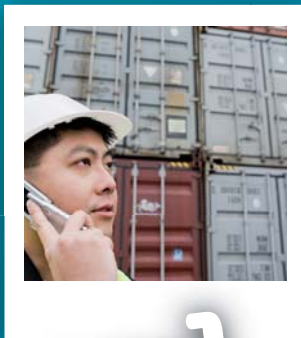
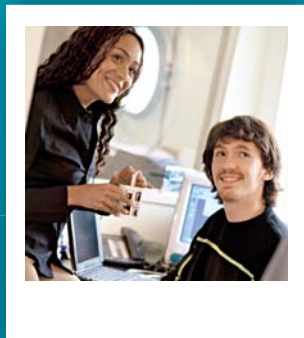
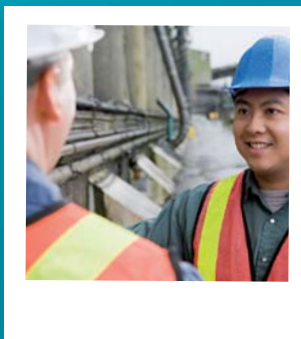
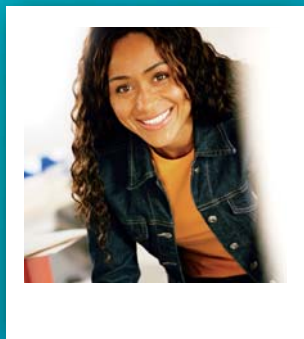


La CFDT continue d'agir pour sécuriser les parcours professionnels



CLARISSA, 24 ANS
GRAPHISTE
TIAN, 36 ANS
INGÉNIEUR BTP
NICOLE, 51 ANS
DOCUMENTALISTE
RESPECTÉS

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix. des actes

www.prudhommes2008.com
www.cfdt.fr

La CFDT continue d'agir pour sécuriser les

Trois négociations nationales interprofessionnelles sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur la formation professionnelle continue et sur l'assurance chômage sont engagées pour prolonger la sécurisation des parcours professionnels.

La CFDT y poursuit trois objectifs principaux.

[Développer les compétences de tous les salariés

Chaque salarié changera probablement plusieurs fois d'emploi ou de métier durant sa carrière. En disposant de compétences transférables dans d'autres emplois, ces changements pourront se faire plus facilement et lui permettre de progresser dans sa carrière.

[Les trois objectifs de la CFDT]

● La CFDT veut que chaque salarié :

- soit informé de l'évolution des métiers et des emplois de son secteur professionnel ;
- puisse identifier ses compétences grâce à un bilan d'étape professionnel régulier ;
- puisse faire le point avec son employeur, ou le service public de l'emploi, sur son évolution de carrière et définir les moyens utiles pour progresser.

● La CFDT veut négocier dans l'entreprise :

- une organisation du travail qui développe la qualification des salariés ;
- un accompagnement adapté de la mobilité ;
- un parcours de formation professionnelle au service d'un projet professionnel ;
- la limitation du recours aux contrats précaires ;
- la priorité aux **salariés les plus exposés** aux risques de rupture de parcours professionnel et en difficulté d'insertion.

Parmi les résultats déjà obtenus par la CFDT :

- la suppression du CNE ;
- le doublement de l'indemnité légale de licenciement dès un an d'ancienneté dans l'entreprise ;
- le versement des indemnités journalières maladie dès un an d'ancienneté dans l'entreprise ;
- le maintien de la couverture complémentaire santé pendant au moins 3 mois pour les salariés qui en bénéficiaient dans leur entreprise ;
- la conservation du droit individuel à la formation durant la période de chômage et pendant deux ans chez un nouvel employeur.

parcours professionnels

- **La CFDT veut obtenir la mise en place d'un fonds interprofessionnel pour financer les actions** de qualification ou de requalification des salariés ou demandeurs d'emploi qui sont les plus éloignés de l'emploi. Le financement de ces actions indispensables à la réalisation du projet professionnel de ces salariés ne doit pas dépendre de la seule capacité financière de leur entreprise ou de leur branche professionnelle, mais bien de la solidarité interprofessionnelle.

[Offrir aux salariés un service répondant à leurs besoins

Dans un monde du travail complexe et en mutation, il faut construire les services dont chaque salarié a besoin pour être acteur de son projet professionnel.

- **La CFDT veut :**
 - que chaque salarié puisse accéder à tous ses droits quelle que soit la taille de son entreprise ; les TPE-PME doivent pouvoir recourir à un service professionnel externe pour assurer une progression de carrière à leurs salariés ;
 - que tout demandeur d'emploi (indemnisé ou non) bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement personnalisé ;
 - que tout salarié en contrat aidé puisse accéder au contrat de professionnalisation ;
 - que l'accès à la formation, comme les systèmes de formation, d'orientation et de validation des acquis de l'expérience (VAE) soient simplifiés.

[Améliorer les garanties durant les périodes de chômage

L'indemnisation et l'accompagnement personnalisé doivent permettre aux salariés de retrouver rapidement un emploi et dans les meilleures conditions.

- **La CFDT veut :**
 - augmenter le nombre de salariés indemnisés par l'assurance chômage ;
 - offrir à chacun un accompagnement personnalisé ;
 - simplifier l'accès à l'indemnisation par une filière unique qui prenne efficacement en charge les parcours chaotiques ;
 - instaurer la prime pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans qui n'ont pas suffisamment de droits ;
 - améliorer la prise en charge des travailleurs saisonniers ;
 - mettre en place un accompagnement renforcé des seniors ;
 - faire de l'indemnisation de chômeurs en activités réduites un tremplin vers le retour à un emploi à temps plein.

Pour aller encore plus loin Aujourd'hui, j'adhère !

Adhérer à la CFDT, c'est :

- **avoir la parole, participer et agir !** C'est le choix d'un syndicat proche des salarié(e)s.

- **être informé, conseillé, défendu !**

C'est le choix d'un syndicat utile aux salarié(e)s.

- **privilégier le dialogue, la négociation, le résultat !**

C'est le choix d'un syndicat efficace.

- **lutter pour l'emploi, le pouvoir d'achat et de meilleures conditions de vie et de travail !**

C'est le choix d'un syndicalisme ambitieux qui profite à chacun.

Bulletin d'adhésion

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone / Fax : _____

Entreprise / Etablissement : _____

Secteur d'activité : _____

Je souhaite avoir des informations sur la CFDT

Je souhaite adhérer à la CFDT

Coupon à retourner à :

La CFDT, c'est faire.

Cfdt
des choix, des actes

www.prudhommes2008.com

www.cfdt.fr